

Revitaliser les partenariats de jumelages : le rôle de la collectivité territoriale



Contributeurs.rices Anouck ANGUE, Noémie DAUCHIER, Séverine GABRIELE, Dorothée SCARWELL, Zaynab TERA.
Date : 11/06/26

RÉSUMÉ DE LA FICHE PRATIQUE

Contexte

Les comités de jumelage (CJ) traversent une crise souvent silencieuse : vieillissement des bénévoles, manque de relève, décalage avec les attentes des habitant·es. Dans certains territoires, ils restent pourtant la seule porte d'entrée vers l'international de la collectivité.

L'enjeu n'est pas l'absence de jeunes — c'est l'absence de renouvellement. Des actifs de tout âge peuvent revitaliser un CJ. Encore faut-il que la collectivité accompagne cette dynamique : non pas en se substituant à l'association, mais en créant les conditions d'un véritable projet commun.

À distinguer : un jumelage (partenariat entre collectivités) et un comité de jumelage (association qui l'anime). L'un peut exister sans l'autre — et les leviers d'action ne sont pas les mêmes.

Pré-requis

- Clarifier les rôles respectifs — Chacun a sa gouvernance et ses objectifs propres.
- Formaliser la relation CT / CJ via une convention ou une charte
- Faire un état des lieux avant d'agir : profil des Conseils d'Administration des associations, cartographie des acteurs du territoire, subventions existantes : fonctionnement/ au projet.

Outils et leviers

- **Mobilités internationales entrantes** : faire venir des volontaires des zones de coopération change les pratiques — et attire de nouveaux bénévoles.
- **Binômes CJ / établissements scolaires** : une porte d'entrée pour les publics jeunes, sans les forcer dans la gouvernance associative.
- **Mutualisation ou regroupements d'associations**
- **Événementiel ouvert** (Mois de l'Europe, Festisol) afin de toucher des publics plus larges
- **Presse locale** : levier de visibilité sous-estimé pour recruter des bénévoles actifs.

Points de vigilance

- Penser le renouvellement au-delà de la question de l'âge. Des personnes actives de tous âges peuvent contribuer à un véritable renouveau.
- Accompagner sans se substituer. La collectivité a un rôle clé à jouer pour soutenir l'autonomie et la dynamique du comité de jumelage.
- Associer pleinement le partenaire étranger. Le renouvellement est souvent un enjeu partagé des deux côtés.